



PROJET SOTERIA

Empêcher les auteurs d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels de travailler dans le secteur de l'humanitaire

PROBLÉMATIQUE

Les organisations du secteur de l'humanitaire et du développement emploient, dans des environnements fragiles, un personnel national et international extrêmement mobile, chargé de venir en aide à des populations parmi les plus vulnérables au monde.

Compte tenu du caractère mondialisé de leur action, ainsi que de l'urgence qui préside souvent au recrutement et au déploiement de ce personnel, il est difficile, pour les organisations concernées, de procéder à des contrôles approfondis avant et après le recrutement

Il est arrivé que des auteurs d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels se servent de leurs fonctions dans le secteur de l'humanitaire pour porter atteinte aux personnes mêmes qu'ils étaient censés protéger et aider.

Sans une importante sensibilisation et en l'absence de mécanismes de détection et de signalement efficaces, ainsi que de canaux de communication pratiques pour la communauté des humanitaires, des délinquants sexuels peuvent continuer à travailler et à évoluer dans ce secteur, représentant un danger pour les enfants et les adultes vulnérables. ►

PROJET SOTERIA

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet Soteria réunit les services chargés de l'application de la loi et des organisations humanitaires de toute taille afin :

- d'empêcher les délinquants sexuels d'utiliser leurs fonctions pour avoir accès à des enfants et à des adultes vulnérables et commettre des abus à leur égard ;
- de renforcer la capacité des services chargés de l'application de la loi à enquêter sur les auteurs d'atteintes sexuelles contre des bénéficiaires de l'aide humanitaire, ainsi qu'à les poursuivre et à les arrêter.

Si le projet Soteria est principalement axé sur la prévention – en réduisant le risque de voir des délinquants sexuels travailler dans le secteur de l'humanitaire –, il a également pour but de faire en sorte que des mécanismes extrêmement efficaces de détection, d'enquête et de signalement soient en place en cas de survenue de faits d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels.

À cette fin, il souhaite s'inscrire dans le prolongement d'autres initiatives en cours visant à améliorer la protection dans le secteur de l'aide humanitaire et du développement et les compléter, notamment le Groupe de travail du Comité permanent interorganisations pour la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, la Core Humanitarian Standard Alliance, le Misconduct Disclosure Scheme et d'autres projets financés par le Bureau des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni. Un comité consultatif formé de représentants de gouvernements, des services chargés de l'application de la loi, des Nations Unies, du secteur privé et de la société civile, ainsi que de juristes et de victimes de faits d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels dans le secteur humanitaire apporte également son éclairage au projet Soteria. Il s'appuie pour cela sur les travaux d'une phase d'évaluation de ce projet menée avec succès de 2019 à 2021.

ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DU PROJET

Le projet Soteria s'emploie :

- à renforcer la capacité des services chargés de l'application de la loi à enquêter sur les signalements de faits d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels dans le secteur de l'humanitaire, à tenir à jour et à gérer les casiers judiciaires, et à accroître la sensibilisation concernant ces abus en général ;
- à tirer parti de l'ensemble des capacités policières mondiales d'INTERPOL – des notices de l'Organisation à un fichier d'analyse criminelle spécialisé – en vue de mieux appréhender et de prévenir les faits d'exploitation, d'abus et de harcèlement sexuels commis par des travailleurs humanitaires ;
- à collaborer avec le secteur de l'humanitaire pour prévenir et détecter l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels en facilitant l'échange d'informations et en améliorant les mécanismes de recrutement permettant de détecter les auteurs avérés et potentiels de tels faits.

Calendrier : Mai 2021 - mai 2025

Budget : Jusqu'à 9,3 millions d'EUR (8,25 millions de GBP)



Donateur
Bureau des Affaires étrangères, du
Commonwealth et du Développement du
Royaume-Uni (FCDO)



INTERPOL

Secrétariat général d'INTERPOL
200 Quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
France

Web : WWW.INTERPOL.INT
Twitter : @INTERPOL_HQ